

12 juin 1991 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, à Radio France internationale le 12 juin 1991, sur le projet de confédération européenne et la position de la France vis-à-vis de l'adhésion des pays de l'Est à la CEE.

QUESTION.- Les pays d'Europe occidentale, orientale et centrale tentent en ce moment même à Prague d'établir des coopérations dans des domaines qui les concernent tous comme l'énergie, l'environnement ou la culture. Au delà de cette approche thématique quelle est l'ambition politique de la démarche ?

- LE PRESIDENT.- Je crois qu'il faudrait cadrer exactement cette réunion de Prague qui commence aujourd'hui à laquelle je participerai vendredi. Ce ne sont pas les Etats, ce ne sont pas les institutions, c'est environ 150 personnes invitées par le Président de la République tchécoslovaque M. Vaclav Havel et par moi, issues tous les pays d'Europe - mais également des Américains, Canadiens... - afin de parler de l'organisation du continent européen autour de l'idée de confédération que j'avais émise il y a quelque temps.

- Pourquoi faire ? Pour savoir s'il est possible de réunir dans une structure commune tous les pays du continent afin de traiter en commun ce qui leur est commun. Vous avez d'ailleurs énuméré un certain nombre de ces domaines. Vous avez dit l'environnement, l'énergie, la liste est plus longue. Je pense en particulier à Eureka dont nous fêtons l'anniversaire le 18 juin à La Haye et qui consiste à réunir toutes les entreprises qui pratiquent des technologies de pointe et qui donc font avancer considérablement les progrès européens dans les domaines de la médecine, de la biologie, mais aussi dans le domaine de la mécanique, de l'optique... Ces 150 personnes sont là comme des pionnières. Je me souviens, c'est ce qui a inspiré notre choix de la démarche que nous avons entreprise en 1948. En 1948, nous nous sommes trouvés à peu près le même nombre, venus de pays vainqueurs et de pays vaincus, puisque c'était au lendemain de la deuxième guerre mondiale, sous la présidence de Winston Churchill. Il y avait là Robert Schuman, Jean Monnet et je ne sais plus très bien s'il y avait là Adenauer, Gaspéri, Spaak, enfin les fondateurs de l'Europe de la Communauté. On voulait parler de la réconciliation de la Communauté, ce n'était pas très précis, cela restait à construire mais cela a été le détonateur et quelques années plus tard il y avait un début d'Europe communautaire : charbon acier, l'Euratom et neuf ans plus tard il y avait le Traité de Rome.\

QUESTION.- Aujourd'hui cette confédération, est-ce que ce n'est pas un moyen pour vous de concourir à la stabilité du continent européen ?

- LE PRESIDENT.- Oui, certainement. Il y a d'une part la Communauté, la Communauté des Douze, elle est très importante et j'y suis très attaché et je suis de ceux qui veulent la parfaire par l'unité politique, économique et monétaire, y compris par un début de défense commune, c'est trois cent quarante millions d'Européens. Le 1er janvier 1993 il n'y aura plus entre eux ni frontière, ni barrière, c'est dire qu'il faut réussir cette entreprise. Cela c'est la Communauté.

- D'autre part, il y a, vous le savez sûrement, ce que l'on appelle la Conférence sur la Coopération et la Sécurité en Europe (CSCE) qui a vu et rassemblé l'année dernière, en 1990 à Paris trente-quatre pays, deux Américains : Canada, Etats-Unis et trente-deux Européens. Il y avait toute l'Europe sauf l'Albanie et nous avons mis un terme à la rivalité des deux blocs, des

deux alliances. On a en somme fait le serment d'une amitié et on a commencé d'organiser cette Europe-là mais autour de quel thème ? Surtout autour de thèmes de désarmement et de sécurité et puis la Communauté, elle, a une vocation absolument polyvalente, je dirai universelle qui suppose des grandes contraintes. Il faut que les pays soient tout de même suffisamment prêts à supporter une très rude concurrence économique. S'il y a des pays trop faibles, ils risquent d'être alors complètement dévorés par cette compétition. Et puis, il y a le Conseil de l'Europe, lui est à Strasbourg, beaucoup de pays de l'Europe de l'Ouest surtout mais aussi de l'Est qui sont orientés autour des problèmes touchant aux droits de l'homme et au respect de la personne. Ce qu'il n'y a pas c'est une organisation autour de laquelle tous les pays de l'Europe un jour pourraient traiter ensemble, je me répète mais c'est pour bien me faire comprendre, tout ce qui leur est commun. Cela ne peut pas avoir la rigueur, la contrainte, la discipline de la Communauté, parce cela n'est pas mûr. Si cela se produit un jour, si tout le monde peut être dans la Communauté, ce serait parfait.\

QUESTION.- Justement est-ce que cette confédération ce n'est pas aussi un moyen pour vous de maintenir à la porte de la Communauté européenne certains pays comme la Pologne, la Tchécoslovaquie qui veulent rentrer ?

- LE PRESIDENT.- Surtout pas, non. Pourquoi ? Je ne décide rien pour les autres. Ensuite, ce que je sais c'est que ces pays voudraient bien entrer. S'ils le peuvent, j'en serai tout de suite d'accord mais ils ne sont pas en mesure de le faire. La Communauté fait déjà attendre l'Autriche, la Turquie qui sont demandereses depuis plusieurs années et on va recevoir la demande de la Suède. La Suède et l'Autriche sont des pays tout à fait préparés en raison de leur niveau de vie, de la réalité économique à entrer dans l'Europe du Marché commun. Peut-on en dire autant des pays anciennement communistes qui sont dans un état de délabrement tout à fait inquiétant ? Si la Communauté peut être élargie à tous, je ne demande pas mieux, à tous ceux qui ont un statut démocratique. Cela est une vue irréaliste. Je pense que la Communauté a déjà quelque peine à régler ses problèmes internes à Douze et il y a un danger qui pèse sur elle, c'est que les grands nombres finissent par en changer la nature pour en faire simplement une zone de libre échange, comme le souhaitent il faut le dire, les Anglo-saxons en particulier au sein de la Communauté, un pays comme la Grande-Bretagne, ce serait une déformation complète du Traité de Rome et de son esprit.

- Je voudrais simplement que les pays de l'Est et puis quelques autres, qui se sont libérés de la tutelle soviétique, de la tutelle communiste, d'un système à part et fermé et qui ne peuvent pas accéder à la Communauté pour des raisons de fait et non pas parce que je ne le souhaite pas, que ces pays là soient en mesure de pouvoir débattre avec leurs partenaires de l'Ouest dans une situation d'égale dignité. Autrement, qu'est-ce qui va se passer ? Vous aurez la Communauté des Douze, dont la puissance est grande, c'est la première puissance commerciale du monde, la puissance démographique, j'ai dit trois cent quarante millions d'habitants actuellement discutant avec la Tchécoslovaquie toute seule dans son coin, la Pologne toute seule ou la Hongrie. C'est ce qui se passe pour l'instant où l'on parle d'accord d'association, de traité d'association ce qui est une bonne chose en soi. Mais, très rapidement, on se rendra compte que d'un côté, il y a un colosse et de l'autre, un pays en crise, en difficulté, peu peuplé qui vient de perdre une tutelle et qui en est très heureux, mais qui risque d'en trouver une autre. Il en sera quand même plus heureux, mais sa dignité ne sera pas satisfaite. Donc, je pense que dans une phase intermédiaire qui peut durer des dizaines et des dizaines d'années, ces pays se sentiront à l'aise pour discuter de leurs intérêts avec les pays de l'Ouest, là où les choses sont communes. Je dis technologie, environnement, la liste est très longue : les moyens de communication, les autoroutes, les TGV, les lignes d'aviation, etc...\

QUESTION.- Question de méthode, comment la Confédération qui ne sera pas une organisation intégrée pourra-t-elle mettre en oeuvre des politiques communes à certains pays, alors qu'on s'aperçoit que c'est très difficile effectivement à Douze ?

- LE PRESIDENT.- Justement, c'est pour cela qu'il ne faut pas s'imiter soi-même. Les pays de la Communauté sont capables de s'imposer ces disciplines, les autres ne le pourraient pas. Il faut

donc avoir un comportement, une méthode différentes. Ce que j'appelle la Confédération, c'est un projet, c'est une idée. J'espère qu'elle se fera. Je ne tiens même pas au mot lui-même, simplement, il a une valeur juridique et tout le monde comprend que c'est quelque chose de moins strict et de moins contraignant que la Communauté qui imbrique les renoncements ou les renonciations à la souveraineté. Ce n'est pas du tout du même ordre. Mais là, je pense qu'une structure commune, c'est-à-dire un secrétariat permanent, des rencontres régulières entre les ministres des affaires étrangères et les ministres de l'économie ou des finances, des rencontres moins régulières mais nécessaires entre les ministres des transports, les ministres de l'environnement, donneraient à l'ensemble des pays européens sur la voie démocratique, le sentiment d'être des égaux et de pouvoir travailler ensemble. Cela me paraît nécessaire.

- QUESTION.- Ils travailleront, mais pas forcément à 33. Ils pourront décider de le faire à 13, à 24...

- LE PRESIDENT.- Ceux qui acceptent le pluralisme chez eux et les institutions démocratiques.

- QUESTION.- Mais ce sera quelque chose de souple ?

- LE PRESIDENT.- Très souple. Cela ne peut qu'être très souple, autrement cela ne marchera pas et chacun de ces pays faisant un progrès dans son évolution économique et sociale et aspirant à devenir membre de la Communauté, là, ils changeront de statut et je m'en réjouirais. Cela prouve qu'il y aura un vrai progrès en Europe.\

QUESTION.- Quelle sera l'aire géographique de cette Confédération ? Que viennent faire par exemple les Américains, dont la présence n'était pas très souhaitée par la France et, au contraire, tout à fait réclamée par les pays d'Europe centrale et orientale ?

- LE PRESIDENT.- Je ne l'ai d'ailleurs pas très souhaitée ? Nous n'en faisons pas un problème de principe. Les Américains sont quand même très concernés aujourd'hui par ce qui se passe en Europe et si ces pays de l'Est qui se sentent un peu isolés, - c'est justement pour répondre à ce sentiment d'isolement - qui ne se sentent plus protégés et qui ne sont plus du Traité du pacte de Varsovie et ils ne sont pas dans l'OTAN, ils sont un peu en l'air et ils ne veulent pas perdre le soutien américain, qui depuis un temps récent, leur est généralement accordé. Je ne leur demande pas de choisir. Simplement, il faut dire quelle sera l'aire géographique ? Ce n'est pas moi qui ait fabriqué le continent européen. Le continent européen il est sur tous les Atlas, on sait bien ce que c'est. Comme il y a des ententes régionales dans beaucoup d'endroits du monde, il y a des ententes régionales en Amérique latine, il y a des ententes régionales en Afrique, en Asie du Sud-Est, pourquoi il n'y en aurait pas une en Europe ? Ceux qui ont dépassé l'époque où l'on se faisait la guerre pour des ambitions contradictoires, là on pourrait peut-être se faire la paix en la rendant féconde par un contact permanent.

- QUESTION.- Mais quand les Européens vont parler, par exemple, de la dépollution des grands fleuves sur leur continent, que vont dire les Américains sur cette question. En quoi sont-ils concernés ?

- LE PRESIDENT.- Je n'en suis pas l'avocat, madame, vous me posez la question, j'espère que cela les intéressera. C'est tout. D'ailleurs cette réunion de Prague est informelle. Peu à peu les structures se créeront, et on verra bien ce qui se passera.

- QUESTION.- Avec les Canadiens et les Japonais qui sont aussi là, on retrouve au fait les participants à la Banque européenne de Reconstruction et de Développement ?

- LE PRESIDENT.- Oui, vous avez raison, cela se ressemble un peu. Moi, je n'ai voulu faire d'opposition à personne parce que je crois la vocation de l'Europe à être elle-même et tous les embarras de circonstance disparaîtront à mesure que la nécessité s'imposera.\

QUESTION.- Est-ce que vous pensez obtenir l'adhésion des Français sur ce grand projet qui est très ambitieux et qui dépasse finalement 1993, l'objectif que vous avez fixé à votre gouvernement ?

- LE PRESIDENT.- Oui, mais je n'ai pas du tout l'ambition de réaliser ce projet y compris dans le temps de mon mandat. Cela prendra du temps. Quand j'en ai parlé pour la première fois, j'ai dit à la fin du siècle, ou au début de l'autre. On n'est pas propriétaire d'une idée, d'un projet. Je crois que cela correspond à une réalité, je pense que l'Europe aura besoin d'exister, elle aura un choix entre une structure très ferme que je souhaite, celle de la Communauté, d'une

choix entre une structure des termes que je souhaite, celle de la Communauté, et une Communauté allant s'élargissant, et pendant le temps qu'il faudra, elle aura des choix aussi pour une structure plus souple, celle dont nous parlons. Et c'est comme cela, que l'Europe, peu à peu, prendra conscience qu'elle existe, qu'elle a des intérêts communs à défendre, une réalité commune à défendre, qu'elle est héritière au fond d'une même civilisation.

- QUESTION.- Vous pensez que les Français sont concernés par cette idée pan-européenne ?

- LE PRESIDENT.- Cela les intéressera, si cela ne les intéresse pas, moi je n'y peux rien. Le plus simple c'est de s'expliquer, d'expliquer, ce que nous sommes en train de faire.\